



CAP AEPÉ

Accompagnant Educatif de la Petite Enfance

Devenez professionnel de la petite enfance

Cette filière prépare à une insertion professionnelle rapide ou à la poursuite d'études courtes (concours d'ATSEM, écoles d'auxiliaire de puériculture).



- Le CAP AEPE se déroule de fin août à mai
- Cette formation comprend trois modules :
 - Accompagner le développement du jeune enfant
 - Exercer son activité en accueil collectif
 - Exercer son activité en accueil individuel



- Un module "**matières générales**" est également dispensé aux personnes n'ayant pas validé un diplôme de niveau 3 (CAP/ BEP)



Les + de Saint Clair

- Expertise depuis 1996
- Plateaux techniques : salle santé puériculture, cuisine pédagogique
- Suivi personnalisé
- Réseau de professionnels et partenaires du territoire (école, crèche)
- Classe à effectif réduit
- Taux de réussite aux examens : 97%

Prérequis

- Etre âgé de 18 ans au 31/12 de l'année de l'examen
- Autonomie
- Motivation et projet de métier dans le secteur de la petite enfance

Financement possible

- France travail
- CPF
- TRANSITIONS PRO
- Employeur
- Personnel

En formation continue ou en apprentissage

Pour plus d'informations :



Inscription sur entretien en prenant rendez-vous au 02 40 07 72 72

Poursuite d'études

- Formation d'ATSEM
- Formation d'auxiliaire de puériculture

Insertion professionnelle

- Halte garderie
- Ecole maternelle
- Crèche collective
- Accueil collectif de mineur
- Maison d'assistant maternel
- Etablissement d'accueil du jeune enfant
- En milieu familial à votre domicile ou domicile des parents